AÏKIKAÏ VARENNES-JARCY
21, Rue Des Pierreux
94520 PERIGNY SUR YERRES

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Les membres de « l'Aïkikaï Varennes-Jarcy » et, pour les enfants, leurs parents, sont conviés à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra au dojo du Gymnase,

LE VENDREDI 11 DECEMBRE 2015 à partir de **21H50** (à la fin du cours).

Le programme est fixé comme suit :

- 20h30 -21h50 cours d'aïkido
- 21h50 - 22h Assemblée générale extraordinaire

  L'ordre du jour sera le suivant :
  - Départ de la section Taïchi Chuan.
  - Composition du bureau

Nous vous rappelons que si vous êtes dans l'impossibilité de participer à cette Assemblée Générale extraordinaire, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association en utilisant le pouvoir ci-dessous.

Nous nous permettons toutefois d'attirer votre attention sur l'importance de cette réunion et espérons que vous aurez la possibilité d'y assister.

AÏKIKAÏ VARENNES-JARCY **POUVOIR**

Je soussigné _____ demeurant à _____

membre du club « Aïkikaï Varennes-Jarcy », donne pouvoir à _____

aux fins de me représenter à l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du 11 décembre 2015 et de prendre en mon nom toutes décisions, participer à tous travaux et à tous scrutins prévus.

Fait à _____ le _____

Signature : (précédée de la mention « Bon pour pouvoir »)